



COMMUNE DE MORRENS



MASQUE OBLIGATOIRE

ORDRE DU JOUR  
DE L'INSTALLATION DES AUTORITES COMMUNALES  
LEGISLATURE 2021 - 2026

MARDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2021 20h00 - salle Davel Morrens

Première partie sous la présidence De M. le Préfet

1. Assermentation des membres du Conseil communal
2. Assermentation des membres de la Municipalité
3. Nomination du (de la) président(e) du Conseil  
(pour un an, au scrutin individuel secret)
4. Nomination du (de la) secrétaire du Conseil  
(pour cinq ans, au scrutin individuel secret)
5. Approbation du PV séance tenante

Deuxième partie sous la présidence du nouveau président ou de la nouvelle présidente

6. Nomination des deux vice-président(e)s du Conseil  
(pour un an au scrutin individuel secret)
7. Nomination des scrutateurs et des suppléants (au scrutin de liste)
8. Nomination du (de la) secrétaire suppléant(e)
9. Nomination de la Commission de gestion (trois membres et un suppléant)
10. Nomination de la Commission des finances (trois membres et un suppléant)
11. Nomination de la Commission d'urbanisme (cinq membres)
12. Nomination des délégués à la Commission régionale de la Protection civile  
(un délégué et un suppléant)
13. Nomination des délégués au Conseil intercommunal de l'ASICE (un délégué et un suppléant)
14. Nomination de la Commission communale de Recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales (trois membres)

BUREAU DU CONSEIL  
COMMUNAL DE MORRENS

Le Président

La Secrétaire

Frédéric Gex



Alexandra Piot-Venizelos